

Conditions générales de vente

Article 1 - Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des prestations de services et des produits proposés à la vente (dénommée ci-après " le Produit ") par la Société STEFSA ASSISTANCE (dénommée ci-après " la Société ") sur son site internet ou sur tout autre support diffusé en France (Dom-Tom inclus) ou à l'étranger.

La Société édite les sites internet CREASARL et STEFSA ASSISTANCE (dénommé ci-après " le Site "), dont les adresses principales sont : www.CREASARL.com et www.montersasociete.com.

Caractéristiques de la Société STEFSA ASSISTANCE :

Société par action simplifiée au capital de 500 euros

Siret : 523 168 177 00013 Siège social : 4 allée Boufflers 64100 BAYONNE Téléphone : 0559560149

Télécopie : 0559560149

Email : stefsa-assistance@fr.oleane.com

Le directeur de publication est Monsieur Yves Perez

L'hébergeur est la société Stefsa Assistance: www.montersasociete.com

Montersasociete est une marque déposée.

Le Client (dénommé ci-après "le Client ") de la société est une personne physique ou morale, particulier ou professionnel, ayant connaissance des services et produits proposés par la Société, sur le Site ou sur tout autre support.

L'utilisation, les services offerts ou la validation de sa commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes conditions générales. Toute condition contraire posée par le Client est inopposable, sauf accord exprès donné par la Société. Nous nous réservons le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

Article 2 - Le prix

Les prix des services et des produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC), hors participation aux frais de traitement et d'expédition, sauf en cas de mention exprès dans le descriptif du produit.

Tous les prix facturés au Client sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande après déduction éventuelle de tout rabais, remise ou ristourne applicable à la commande. La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis.

Le montant de la TVA est appliqué au taux en vigueur au jour de la livraison.

En aucun cas, les prix ne prennent en compte le coût de connexion pour accéder au Site. Quel que soit le support de diffusion, ce coût reste exclusivement à la charge du Client.

Article 3 - Le paiement

Toutes les commandes, quelle qu'en soit leur origine, sont payables en euros et selon les modalités convenues entre la Société et son Client.

Les documents téléchargeables sont payables avant la livraison.

En cas de paiement sécurisé en ligne, le client est envoyé sur le serveur de paiement sécurisé de la Société Générale. La Société Générale assume la sécurité de la transaction dès lors que le client est envoyé sur son serveur. La commande ne sera validée par la Société que lorsque le serveur bancaire aura donné son autorisation à la transaction. La Société Stefsa Assistance n'est pas responsable des problèmes de paiement liés au fonctionnement du service de commerce électronique. Le Client est seul responsable du paiement par carte bancaire.

En cas de paiement par virement bancaire, le Client devra prendre contact avec la Société pour obtenir un relevé d'identité bancaire (RIB). Les frais bancaires liés au virement sont à la charge du Client.

En cas de paiement par chèque bancaire, le Client établira le chèque à l'ordre de la Société STEFSA ASSISTANCE et l'expédiera au 4 allée Boufflers 64100 Bayonne. Les chèques doivent être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco pour pouvoir être acceptés comme mode de paiement.

Tout retard de paiement à l'échéance d'une facture entraîne de plein droit, l'application de pénalités de retard égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal et la facturation de frais forfaitaires d'incident de paiement d'un montant de 50 euros. Les intérêts de retard courent à compter du jour suivant la date d'échéance, sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au préalable, et jusqu'au jour du paiement de l'intégralité des sommes réclamées.

Consécutivement à tout retard de paiement, la Société peut refuser toute nouvelle commande et suspendre toute livraison jusqu'au paiement intégral du solde du compte du Client, sans que le Client puisse réclamer une indemnité à quelque titre que ce soit.

Article 4 - Réserve de propriété

Les produits et services livrés et vendus demeurent la propriété de la Société jusqu'au paiement complet de leur prix. A défaut de paiement, la Société pourra exercer son droit de revendication du bien resté impayé.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client, à compter de la livraison, des risques de perte ou de détérioration des produits, ainsi que des dommages qu'ils puissent occasionner. La commande d'un produit implique, de la part du Client, l'acceptation inconditionnelle de la présente clause.

A défaut de paiement intégral du prix, la Société sera en droit de demander au Client qu'il détruise toute copie du Produit qu'il aura téléchargé et qu'il cesse toute utilisation du Produit mis en cause. Tous les frais de la procédure de recouvrement et de destruction du Produit sont à la charge du Client.

Article 5 - Livraisons de matériel

Toute commande est livrable en une seule fois, à une même adresse en France métropolitaine ou à Monaco. Si la valeur totale hors taxes de la commande est supérieure ou égale à 49 euros, elle est expédiée franco de port et d'emballage. Lorsque la commande n'atteint pas le montant du franco, une participation en fonction du poids, du volume et de la valeur des produits commandés sera demandée au Client pour les frais de port, d'emballage et de gestion. Les frais de port, pour une expédition à destination des Dom-Tom ou de l'étranger, sont calculés en fonction du poids de la commande et selon le tarif en vigueur de la Poste pour un envoi en Colissimo recommandé.

Dans tous les cas, les frais spéciaux d'emballage et d'expédition, les droits d'octroi et de douane sont à la charge du client.

Les produits expédiés par colis postaux ou par un transporteur de notre choix voyagent aux risques et périls du destinataire, y compris ceux expédiés franco. Il appartient à ce dernier, en cas d'avarie des produits livrés ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves simultanées auprès du transporteur et de notre Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 3 jours de sa réception, conformément à l'article L.133-2 du Code du commerce, sera considéré comme accepté par le Client. En cas d'absence, le transporteur laisse un avis de passage indiquant les modalités à suivre pour prendre possession des produits.

Toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée que si elle nous est transmise par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de 3 jours après la réception des produits. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou des manquants constatés.

Satisfait ou remboursé, le client dispose d'un délai de 8 jours après réception de sa